

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 13 janvier 2026
à l'édifice municipal de Piopolis à 19h00 à laquelle sont présents:

Siège #1 - Danielle Dodier
Siège #2 - Louise Gosselin
Siège #3 - Sébastien Lanctôt
Siège #4 - André St-Marseille
Siège #5 - Sarah Carrier
Siège #6 - Maurice Bernier

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et greffière-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2026-01-001

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Maurice Bernier,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté.

Les conseillers sont invités à déclarer leur intérêt en lien avec les sujets à l'ordre du jour et à en préciser la nature.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1** - Séance ordinaire du 2 décembre
 - 3.2** - Séances extraordinaires du 16 décembre 2025
- 4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE**
 - 4.1** - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière
 - 4.2** - Rapport du maire
 - 4.2.1** - Rapport du Conseil des maires de décembre
- 5 - PÉRIODE DES QUESTIONS**
- 6 - CORRESPONDANCE**
 - 6.1** - Bordereau des correspondances
- 7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 7.1** - Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 221 000 \$ qui sera réalisé le 3 février 2026
 - 7.2** - Adoption - Règlement numéro 2026-01 établissant les taux de taxation, les tarifications et les conditions de perception
 - 7.3** - Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) - Adhésion 2026
 - 7.4** - Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2026-02 concernant le bon ordre et la paix publique

- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 9 - TRANSPORT
 - 9.1 - Autorisation de circuler - Gran Fondo
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 10.1 - Entente pour le service de récupération de matériaux secs
- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- 13 - LOISIRS-CULTURE
 - 13.1 - Acceptation de demande de paiement # 4 - Construction d'un nouveau bâtiment d'accueil et de services au camping municipal
 - 13.2 - Toilette de la marina - réparation après sinistre
- 14 - FINANCES
 - 14.1 - Comptes à payer
 - 14.2 - Dépenses récurrentes
- 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES
- 16 - VARIA
- 17 - RAPPORT DES COMITÉS
- 18 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2026-01-002

3.1 - Séance ordinaire du 2 décembre

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Louise Gosselin,
Appuyé par la conseillère Danielle Dodier,
Et résolu,

QUE le procès-verbal du 2 décembre 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-01-003

3.2 - Séances extraordinaires du 16 décembre 2025

Copie des procès-verbaux des séances extraordinaires du conseil tenues le 16 décembre dernier, ont été remises à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par le conseiller Sébastien Lanctôt,
Et résolu,

QUE les procès-verbaux du 16 décembre 2025 soient adoptés tel que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière

4.2 - Rapport du maire

4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de décembre

Monsieur le maire informe les membres du conseil des points importants discutés au Conseil des maires du 10 décembre dernier.

5 - PÉRIODE DES QUESTIONS

- Date de l'envoi des comptes de taxes
- Financement du projet de construction au camping municipal

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de décembre 2026 est remise aux membres du Conseil. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2026-01-004

7.1 - Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 221 000 \$ qui sera réalisé le 3 février 2026

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Piopolis souhaite emprunter par billets pour un montant total de 221 000 \$ qui sera réalisé le 3 février 2026, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2008-12	221 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 2008-12, la Municipalité de Piopolis souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements ;

Il est proposé par la conseillère Louise Gosselin,
Appuyé par le conseiller Sébastien Lanctôt,
Et résolu unanimement

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 3 février 2026;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 3 février et le 3 août de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la greffière-trésorière;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2027.	18 700 \$	
2028.	19 300 \$	

2029.	20 100 \$	
2030.	20 800 \$	
2031.	21 600 \$	(à payer en 2031)
2031.	120 500 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2032 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 2008-12 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 3 février 2026), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-01-005

7.2 - Adoption - Règlement numéro 2026-01 établissant les taux de taxation, les tarifications et les conditions de perception

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis a adopté son budget pour l'exercice financier 2026 qui prévoit des revenus égaux aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE l'adoption d'un tel budget nécessite des modifications dans la tarification des services municipaux et des taux des taxes foncières générales et spéciales ;

ATTENDU QUE selon l'article 244.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut, par règlement, imposer un tarif pour financer les services qu'elle offre ;

ATTENDU QU'un avis de motion relatif au présent règlement a été donné à la séance extraordinaire du conseil tenue le 16 décembre 2025 et que le projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire du 16 décembre 2025.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Maurice Bernier,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE les membres du Conseil de la Municipalité de Piopolis adoptent le règlement 2026-01 établissant les taux de taxation, les tarifications et les conditions de perception.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-01-006

7.3 - Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) - Adhésion 2026

Il est proposé par la conseillère Louise Gosselin,
Appuyé par le conseiller Sébastien Lanctôt,

Et résolu,

QUE, tel qu'indiqué au contrat de la directrice générale et greffière-trésorière, la Municipalité paie la cotisation de Mme Fredette pour l'année 2026 comme membre de l'Association des directeurs municipaux du Québec au coût de 512 \$ plus taxes et d'y ajouter au contrat l'assurance protection au coût de 629.55 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2026-02 concernant le bon ordre et la paix publique

La conseillère Sarah Carrier donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera adopté un nouveau règlement concernant le bon ordre et la paix publique. Le projet de règlement 2026-02 déposé au conseil contient plus précisément les chapitres suivants:

- Application
- Dispositions générales
- Troubler la paix
- Du bruit
- Armes blanches
- Utilisation d'armes
- Boissons alcoolisées
- Autres dispositions
- Dispositions pénales
- Dispositions finales

Ce règlement abrogera le règlement 2019-07 concernant le bon ordre et la paix publique.

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9 - TRANSPORT

2026-01-007

9.1 - Autorisation de circuler - Gran Fondo

ATTENDU QUE l'événement cycliste Gran Fondo Lac-Mégantic aura lieu le 16 août 2026 ;

ATTENDU QUE le l'organisation circulera sur le territoire de Piopolis ;

ATTENDU QUE l'organisation s'engage à mettre en place la signalisation routière ainsi que les services des premiers soins tout au long du parcours ;

Il est proposé par la conseillère Danielle Dodier,
Appuyé par le conseiller Maurice Bernier,
Et résolu,

QUE la Municipalité accorde une autorisation de circuler à l'organisation du Gran Fondo ;

QUE la Municipalité informe la Direction régionale du ministère des Transports qu'elle n'a pas d'objection à la tenue de cette activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

2026-01-008

10.1 - Entente pour le service de récupération de matériaux secs

ATTENDU QUE la municipalité offre aux citoyens de la municipalité le service de récupération des matériaux secs ;

ATTENDU QUE AIM Recyclage Lac-Mégantic a fait parvenir la nouvelle tarification pour la disposition des matériaux secs pour l'année 2026 ;

ATTENDU QUE le tarif est nouvellement établi à la tonne métrique selon le type de matériaux ;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite maintenir le nombre de tonnes métriques gratuites à deux tonnes par adresse civique.

Il est proposé par le conseiller André St-Marseille,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE la tarification suivante pour le service de récupération des matériaux sera effective à compter du 1er février 2026 :

- Bois : 120 \$/TM
- CRD (construction, rénovation, démolition) : 155 \$/TM
- Béton : 60 \$/TM
- Encombrants : 180 \$/TM

QUE l'excédent des deux tonnes gratuites par adresse civique soit facturé aux citoyens qui se prévalent de ce service.

QUE la municipalité autorise la directrice générale et greffière-trésorière à signer la nouvelle entente déposée par AIM Recyclage Lac-Mégantic pour l'année 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

13 - LOISIRS-CULTURE

2026-01-009

13.1 - Acceptation de demande de paiement # 4 - Construction d'un nouveau bâtiment d'accueil et de services au camping municipal

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis a adjugé à l'entreprise Bélanger EBA inc. le contrat relatif au projet no 2024-01 pour la construction d'un nouveau bâtiment d'accueil et de services au camping municipal, situé au 109, chemin de la Plage à Piopolis ;

ATTENDU QUE l'entrepreneur a déposé la quatrième demande de paiement, correspondant à l'avancement des travaux réalisés au 31 décembre 2025 ;

ATTENDU QUE cette demande de paiement a été vérifiée et recommandée pour approbation par les professionnels mandatés (ingénieurs et architecte) ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Danielle Dodier,
Appuyé par le conseiller André St-Marseille,
Et résolu :

D'accepter la demande de paiement no 4, datée du 6 janvier 2026, déposée par Bélanger EBA inc., pour un montant de 67 026.81 \$ taxes incluses, tel que détaillé dans le document présenté ;

D'autoriser le paiement à l'entreprise Bélanger EBA inc., incluant la retenue contractuelle prévue de 10 % ;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer tout document nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-01-010 13.2 - Toilette de la marina - réparation après sinistre

ATTENDU QU'il y a eu un feu de véhicule le 5 octobre dernier à proximité de la toilette de la marina ;

ATTENDU QUE le bâtiment a été endommagé par la chaleur des flammes et l'arrosage effectué par les pompiers du service incendie ;

Il est proposé par la conseillère Louise Gosselin,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

DE retenir la soumission de Constructions Proteau et frères inc. datée du 3 décembre 2025 au montant de 11 736 \$ incluant les taxes afin de procéder au travaux de réparation du bâtiment de la toilette de la marina ;

QUE cette dépense soit payée à même le montant de l'indemnité de 12 420.36 \$ octroyer par l'assureur de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14 - FINANCES

2026-01-011 14.1 - Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Maurice Bernier,
Appuyé par la conseillère Louise Gosselin,
Et résolu,

QUE les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2 - Dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes du mois de décembre 2025 est déposée aux membres du Conseil.

2026-01-012 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES

16 - VARIA

Aucun sujet à traiter.

17 - RAPPORT DES COMITÉS

Conseillère # 1 Mme Danielle Dodier
Dossiers : Sécurité publique, loisirs et culture
Comités :

Conseillère # 2 Mme Louise Gosselin (maire suppléante)

Dossiers : Administration et financement

Comités :

Conseiller # 3 M. Sébastien Lanctôt

Dossiers: Transport, Hygiène du milieu

Comités :

Conseiller # 4 : M. André St-Marseille

Dossiers : Sécurité publique, Transport et Hygiène du milieu

Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Conseillère # 5 : Mme Sarah Carrier

Dossiers : Aménagement, urbanisme et développement, Loisirs et culture

Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Conseiller # 6 : M. Maurice Bernier

Dossiers : Administration et financement, Aménagement, urbanisme et développement.

Comités : Association pour la protection du lac Mégantic (APLM)

Maire : M. Peter Manning

Dossiers : Tous

Comités : Conseil des maires et comités MRC, Conseil régional de l'environnement Estrie, Municipalités riveraines du lac Mégantic, Association pour la protection du lac Mégantic (APLM)

18 - PÉRIODE DE QUESTIONS

- Contenu du règlement portant sur le bon ordre et la paix publique
- Budget 2026 et financement relié au camping
- Camions lourds sur le chemin des Pionniers et dans le village

2026-01-013

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,

QUE la séance soit levée; il est 19 h 48.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Emmanuelle Fredette, directrice Générale
et greffière-trésorière

Peter Manning, Maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Emmanuelle Fredette,
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Peter Manning
Maire

Liste des comptes à faire approuver pour le mois de janvier 2026

	Fournisseurs	Description	Montant à payé
575	Aquam Aquatic specialist inc	Bouée - frais transport	24,56 \$ 24,56 \$
164	ADMQ - Québec	Renouvellement annuel 2026 / ADMQ	1 218,22 \$ 1 218,22 \$
	Atelier Procam	Réparation VTT / changer courroie, filtre à air, huile, m	661,75 \$ 661,75 \$
931	Avantis Coopérative	Filtre fournaise, Manche masse 32"	80,64 \$ 80,64 \$
1427	Bélanger EBA Inc	Bâtiment d'accueil Camping	152 570,53 \$ 152 570,53 \$
954	Biblio Estrie	Contribution Municipale 2026 - Bibliothèque	2 028,06 \$ 2 028,06 \$
1218	DHC Avocats	Demande introductive en démolition	211,27 \$ 211,27 \$
101	Dallaire Lac-Mégantic	Filtre huile moteur, huile dexosi synthétique - Camionn	101,84 \$ 101,84 \$
1299	Déchiquetage de Beauce	Destruction - Boîte standard 6btes	58,64 \$ 58,64 \$
1387	Fédération Québécois des Municipalités	Plan de gestion des actifs en eau (PGA-Eau) Mise à jour Recueil - Le règlement municipal	69,08 \$ 220,50 \$ 289,58 \$
66	Infotech	Frais d'expédition papeterie 2026 (compte de taxes)	49,67 \$ 49,67 \$
1378	JP Diesel Mobile QC 9381-3178	Défaut selenoid sur la pompe à fuel / petit tracteur	250,08 \$ 250,08 \$
1257	Linde Canada Inc	Location/Bail réservoir propane pour feux - Fourn gara	516,47 \$ 516,47 \$
1271	LuniK Intelligence Technologique	RMM Base 1M Accès Contrôle à distance sécurisé	21,85 \$ 21,85 \$
1205	9516-4323 Québec Inc	Honoraire prof - protection du lac	840,75 \$ 840,75 \$
1156	Manisoft	Frais de réservation décembre 2025	85,37 \$ 85,37 \$
1096	Marché Ami	Essence camionnette - 04-01-2026 Papier hyg, frebreze Essence camionnette -08-01-2026 Essence camionnette -12-01-2026 Essence camionnette - 18-01-2026 Essence camionnette - 14-01-2026 Essence camionnette 21-01-2026 Essence camionnette - 25-01-2026 Essence camionnette - 21-01-2026 Essence camionnette - 25-01-2026 Essence camionnette - 29-01-2026	120,00 \$ 14,34 \$ 75,00 \$ 89,00 \$ 88,01 \$ 83,03 \$ 110,00 \$ 95,00 \$ 110,00 \$ 95,00 \$ 100,00 \$ 979,38 \$
1153	Mécanique F Turmel 2020 inc	International 2020 Remplacer relais sur le starter et refaire connection	448,93 \$ 448,93 \$

348	Municipalité de Frontenac	Service Parc riverain Sachs-Mercier, accessoires ponton	6 122,72 \$ 6 122,72 \$
88	Municipalité de Marston-Cantons	Ass. Bornes - Municipalités riveraines 2025-2026	213,64 \$ 213,64 \$
1215	Numérique	Modification page d'accueil, aide configuration tablette	120,72 \$ 120,72 \$
1403	Passeport animal	Licence pour chien 31-12-2025 (remb taxes)	161,73 \$
		Offre de services de Passeport animal Janvier 2026	120,72 \$ 282,45 \$
48	Philippe Mercier 1994 inc	Lampe Quai du village - changement globe Vérification problème de moteur PP2	30,27 \$ 117,27 \$ 147,54 \$
1187	Pro Énergie Tech	Vérifier chaudière à l'huile - Édifice municipal	251,74 \$ 251,74 \$
37	Ressorts Robert Traction Mégantic inc.	Batteries rechargeables - Outils chaines (2 mailles), journ autocopiant Inter 2020	349,58 \$ 1 033,40 \$
		Ajusteur, huile power steering, boyau Inter 2006-2020 M 18 ponceuse - outil sentier Diesel exhaust fluid 9,46L (urée) Inter 2020 Antenne CB	159,61 \$ 245,35 \$ 275,71 \$ 80,47 \$ 2 144,12 \$
220	Services Bell-Eau-Clerc Inc	Remplacer les deux pompes de surpression - puits municipal Station de pompage eaux usées - problème d'évacuation	13 797,00 \$ 531,59 \$ 14 328,59 \$
1384	Soutien informatique SR Martin	Portable, dépannage imprimante garage	2 581,18 \$ 2 581,18 \$
943	Machinerie C. & H. Inc	Électro - aimant / arrêt moteur / Tracteur	547,34 \$ 547,34 \$
1077	Vitrine Virtuelle	Conception site web Camping / Location mensuel	80,48 \$ 80,48 \$
1169	Wurth Canada Limited	Essuie-glaces Hiver 20po	89,55 \$ 89,55 \$
1037	Xerox	Copies tirées du 29 déc au 27 janv 2026	126,70 \$ 126,70 \$
Grand total des dépenses à faire approuver			187 474,36 \$

Liste des dépenses récurrentes pour le mois de Janvier 2026

Fournisseurs	Description	Montant payé
Receveur général du Canada	Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001	3 888,96 \$
		3 888,96 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises de l'employeur 13125 9590 RP0001	9 717,27 \$
		9 717,27 \$
Acceo Solutions inc	Sauvegarde en ligne	57,49 \$
		57,49 \$
AIM Recyclage Lac-Mégantic	Matériaux secs 10 janvier 2026	86,23 \$
	Matériaux secs 14 janvier 2026	229,38 \$
	Matériaux secs 23 janvier 2026	86,23 \$
		401,84 \$
Bell Canada	Internet de la Halte janvier 2026	121,87 \$
		121,87 \$
Bell Mobilité inc.	Cellulaires maire + Station de pompage + Camping	142,68 \$
		142,68 \$
Cogeco	Internet bureau + ligne ascenseur (janvier)	195,23 \$
		114,86 \$
		190,70 \$
EnvironneX	Échant. 9190314-9190396-9190593 Eaux potable Échantillon 9191108- Eaux usées	441,52 \$
		235,13 \$
		206,39 \$
		441,52 \$
Harnois Énergies	Mazout 499,9000 a 1,1650 garage 09 janv 2026	669,59 \$
	Mazout 396,2000 a 1,1650 MLG 09 janvier 2026	530,69 \$
	Diesel 1 851,5000L à 1,5495 Garage 14-01-2026	3 298,52 \$
	Mazout 321,4000 L à 1,3220 MLG 27-01-2026	488,52 \$
	Mazout 569,9000 a 1,2560 garage 23-01-2026	822,98 \$
	Mazout 474,6000L à 1,3210 garage 30-01-2026	720,84 \$
	Diesel 2,420,8000L à 1,6595 garge 30-01-2026	4 618,91 \$
		11 150,05 \$
Hydro Québec	Électricité du 2025-12-01 au 2025-12-31 Éclairage publi	290,72 \$
	Électricité du 2025-11-11 au 2026-01-13 Maison L-G	435,56 \$
	Électricité du 2025-11-11 au 2026-01-13 - Halte	311,94 \$
	Élec du 2025-12-07 au 2026-01-06 Édi syst chauff	1 089,79 \$
	Électricité du 2025-11-11 au 2026-01-13 Station PP01	109,36 \$
	Électricité du 2025-11-08 au 2026-01-12 Station PP02	46,23 \$
	Électricité du 2025-11-11 au 2026-01-13 Patinoire	722,72 \$
	Électricité du 2025-11-11 au 2026-01-13 - Tour	37,42 \$
	Électricité du 2025-11-11 au 2026-01-13 - Bât services	1 499,42 \$
	Électricité du 2025-11-11 au 2026-01-13 Aqueduc	441,46 \$
	Électricité du 2025-11-08 au 2026-01-12 Camping	698,87 \$
	Électricité du 2025-11-11 au 2026-01-13 Quai	116,30 \$
	Électricité du 2025-11-11 au 2026-01-13 - Édifice Éclairage	645,34 \$
		6 445,13 \$

Focus Gestion de flotte	Équipement location privilège Focus LD - épandeur	128,77 \$
	Équipement location privilège Focus LD - Inter 2020	74,75 \$
		<u>203,52 \$</u>
MRC du Granit	Location conteneur 2V	62,99 \$
	Droit de mutation	120,00 \$
	Ajustement de la surcharge essence Juillet à décembre 2025	2 577,09 \$
		<u>2 760,08 \$</u>
Visa Desjardins	Achats de décembre	238,30 \$
		<u>238,30 \$</u>
Xerox	Location du photocopieur - 57/60	178,00 \$
		<u>178,00 \$</u>
Grand total des dépenses réccurentes		<u><u>36 247,50 \$</u></u>
Administration	Achat capsule à lave vaisselles	22,96 \$
	Cellulaire	55,00 \$
	REER	761,70 \$
	Achat grignotine - Formation élus	157,33 \$
		<u>996,99 \$</u>
Voirie	Cellulaire février 2026	50,00 \$
		<u>50,00 \$</u>
Grand total des dépenses payées au cour du mois		<u><u>37 294,49 \$</u></u>